

Opinion minoritaire article 52§3 de la Règle de Procédure

sur la proposition de règlement du Conseil établissant, pour la période 2014-2020, le programme "L'Europe pour les citoyens" (COM(2011)0884 – C7-0000/2011 – 2011/0436(APP))

Commission de la culture et de l'éducation

Rapporteur: Hannu Takkula

Déposé par Marie-Christine Vergiat, Lothar Bisky, Inès Zuber au nom du groupe GUE/NGL

Par le passé, le programme "Europe pour les citoyens" (2014-2020) a permis de financer nombre de travaux d'ONG et jumelages.

Mais le Conseil, soutenu par la majorité des députés CULT, a profondément transformé la proposition initiale de la Commission.

Désormais, 25% de ce programme (contre 4% auparavant) seront consacrés à la "mémoire de l'histoire européenne", terme ambigu, qui va au delà du nécessaire "devoir de mémoire" à l'égard des victimes des régimes totalitaires.

Nous n'acceptons pas que soit transmis aux nouvelles générations ni le mensonge historique voulant assimiler communistes et nazis; ni les tentatives d'oubli des dictatures fascistes qui furent à l'œuvre au sud de l'Europe, ni le passé colonial.

C'est faire insulte à la mémoire de tous les communistes et autres démocrates qui combattirent ces régimes en le payant de leur vie.

C'est choisir une vision tronquée de l'histoire.

Nous avons voté contre ce rapport car nous défendons :

- la diversité et le respect des différentes cultures et peuples qui constituent l'Europe
- la séparation entre le travail politique et celui des historiens et chercheurs
- les principes démocratiques qui incluent le débat et la possibilité d'une vision critique de l'UE, de sa construction et de son histoire.